



Société Anonyme au capital de 8 750 000 Dinars

Siège Social: Boulevard de l'Environnement, route de Naâssen - 2013 Bir El Kassâa Ben Arous

Tel.: 71 396 222 - Fax: 71 396 694

www.electrostar.com.tn



Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 30 juin 2010 pour l'exercice 2009





Sommaire

PARTIE I

• Message du Président Directeur Général	4
• Activités	6
• Agenda	10
• Perspectives d'avenir	11
• Résultats	12
• Affectation des résultats	14
• Actionnariat	16
• Gouvernance	18
• Ressources Humaines	22
• Eléments sur le contrôle interne	24
• Evolution du cours Electrostar	26

PARTIE II

• Rapport général des Commissaires aux Comptes	28
• Etats financiers	
> Bilan	30
> Etat de résultat	32
> Etat de flux de trésorerie	33
> Commentaires sur les états financiers	34
• Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	37

PARTIE III

• Rapport du groupe Electrostar à l'Assemblée Générale	40
• Principes et méthodes de consolidation	41
• Rapport général des Commissaires aux Comptes	43
• Etats financiers consolidés	
> Bilan	44
> Etat de résultat	46
> Etat de flux de trésorerie	47
> Extrait des notes aux états financiers	48

Message du Président Directeur Général



Élargir le portefeuille, étendre la gamme et renforcer la relation-client

L'exercice 2009 aura confirmé pour Electrostar la justesse des choix stratégiques adoptés et pour lesquels nous nous sommes, heureusement, préparés. Le marché tunisien de l'électroménager a, en effet, connu des mutations profondes qu'il a fallu anticiper à temps. Au niveau du consommateur, des marques et des produits.

Le client est devenu plus éclectique dans le choix de la marque, témoignant moins de fidélité absolue à une seule, et faisant montre d'une plus grande sensibilité aux prix les moins élevés parmi les marques de qualité. Ainsi, il n'y a plus de leadership total d'une seule grande marque, mais une sorte d'un peloton de tête où figurent des marques européennes et asiatiques.

Quant aux produits, montée en puissance des équipements éco-design, conçus en ligne avec le développement durable, plus économies en énergie et facilement dégradables, ancrage total du No Frost, conversion en TV pour les écrans plats à LED, et élargissement des gammes, avec des fonctionnalités de plus en plus poussées et personnalisées.

Sur ces trois aspects fondamentaux, Electrostar avait fait, à temps, des choix judicieux. Le portefeuille des marques gérées ne se limite plus uniquement à LG, comme auparavant. Nous l'avons élargi à deux autres partenaires européens de grande renommée internationale, à savoir Ariston et Electrolux. Cette approche, offrant une meilleure utilisation des dispositifs communs et, partant, une économie d'échelle, renforce notre position auprès des circuits de distribution et prolonge notre pénétration auprès de revendeurs intéressés uniquement par ces

marques. Aussi, à travers ces 3 marques, que nous considérons comme complémentaires, l'éventail des gammes de produits se trouve bien élargi, allant de premiers prix au très haut de gamme. Ce large catalogue nous permet d'occuper ainsi tous les segments du marché et de répondre à toutes les demandes tant des revendeurs que des clients finaux.

Ces deux atouts se trouvent soutenus par la qualité de notre relation-client à laquelle nous veillons attentivement. Notre dispositif d'installation et de service après-vente, appuyé par notre centre d'appel, constitue en effet, un avantage comparatif précieux et inégalé. Aujourd'hui et de plus en plus, si le consommateur, en Tunisie comme de par le monde, conscient que toutes les bonnes marques sont quasi-égales en performances technologiques, n'est plus fidèle à la marque de l'équipement, il fait plus attention au service après-vente et à la relation client. D'où, la nette avancée distinctive et appréciée d'Electrostar.

Des effets conjugués de crise économique internationale, de pouvoir d'achat et de guerre de prix ont sans nul doute impacté l'ensemble du secteur électroménager en Tunisie. Ils ont coïncidé, pour Electrostar avec le lancement des deux nouvelles marques et ce que cela exige en investissement marketing, réduction des marges et baisse des prix. Mais, nous continuons à créer de la valeur ce qui consolide notre position et nous prépare à envisager l'avenir avec plus de détermination et de confiance pour faire prospérer l'entreprise et ses salariés et rémunérer nos actionnaires.

Fethi Hachicha
Président Directeur Général

Activités

Réfrigérateurs

LG

Durant 2009, Electrostar a mis l'accent sur les réfrigérateurs No Frost et surtout les modèles à haute technologie qui sont dotés du système Green Ion Door Cooling propre à LG, pour protéger votre santé. Cette technologie met à profit la catéchine, substance naturelle à base de thé vert pour éliminer les moisissures et les mauvaises odeurs. D'autre part, Electrostar a commercialisé sur le marché des modèles utilisant la technologie la plus perfectionnée et les designs les plus ingénieux.

Ainsi, la société s'engage à préserver l'environnement naturel et à créer des produits optimisés pour le consommateur. Son principe majeur est d'aider le consommateur final et de subvenir à ses attentes notamment en termes d'économie d'énergie et de soin de la santé de ses clients dans leur foyer, en créant des produits dotés de fonctions conscientes de la santé qui détruisent les germes et allergènes de l'environnement immédiat.



Ariston

Durant 2009, Electrostar a réalisé des performances importantes grâce à une gamme complète qui attaque tous les segments à savoir le marché des combinés, des réfrigérateurs No Frost et aussi des réfrigérateurs Direct Cooling.

Ainsi, les produits commercialisés ont permis à Electrostar de concevoir des réfrigérateurs de dernière génération, garanti de très hauts standards d'efficacité et de plus faibles consommations. C'est ainsi que la société s'engage à une recherche constante de la qualité et de l'innovation grâce à une marque de haute renommée à l'échelle mondiale.



Téléviseurs

Les téléviseurs HD sur le marché Tunisien

Le marché tunisien a connu, depuis l'année 2009, une migration de la demande des téléviseurs plats à tubes cathodiques vers les téléviseurs LCD et Plasma. Cette migration a



coïncidé avec l'apparition du signal HD (Haute Définition) dans le monde, permettant d'avoir un signal numérique de haute qualité offrant une image de 2,5 à 5 fois meilleure qu'un signal standard. L'image Haute Définition des écrans est composée de 1 à 2 millions de pixels (contre 400 000 pour une image standard). Les écrans Haute Définition peuvent traiter des images à signaux allant de 720p à 1080p.

Soucieuse de satisfaire les besoins des consommateurs tunisiens, Electrostar a mis à la disposition du marché tunisien un linéaire large et varié de LCD et Plasma HD avec un positionnement de prix agressif.

De même, et afin de satisfaire une large clientèle, Electrostar a commercialisé une nouvelle marque de téléviseurs LCD, «ROLS». Ces LCD sont d'une résolution Haute Définition équipés d'un panel Coréen assurant une qualité d'image HD avec un prix concurrençant les modèles bas de gamme en provenance de la Chine. Cette marque a permis à Electrostar de satisfaire une large demande émanant du secteur professionnel notamment les hôtels cherchant à équiper leurs chambres et suites avec des TV LCD de bonne qualité et à un prix agressif.

La TNT s'installe en Tunisie

Le projet de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) en Tunisie prend une nouvelle dimension par la publication d'un arrêté conjoint du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et de la Technologie, du Ministère du Commerce et de l'Artisanat et du Ministère chargé de la Communication et des

Relations avec la Chambre des Députés et la chambre des conseillers par intérim du 25 décembre 2009, fixant les spécifications techniques des récepteurs de télévision permettant de recevoir les services de la télévision numérique terrestre.

Les récepteurs de télévision numériques du type LCD ou Plasma mis sur le marché local doivent être équipés, selon l'arrêté, de tuners numériques terrestres intégrés permettant la réception des services de la télévision numérique terrestre. Ces tuners doivent être compatibles avec le format de codage de diffusion TV «MPEG 4 AVC», et supportant la définition standard (SD) ou la haute définition (HD). Les récepteurs de télévision numériques doivent être également compatibles avec le système de diffusion analogique.

Electrostar a commencé à importer les modèles LCD et Plasma équipés de la TNT intégrée avec le format de codage de diffusion TV «MPEG 4» depuis la fin de l'année 2009, devançant ainsi la concurrence.

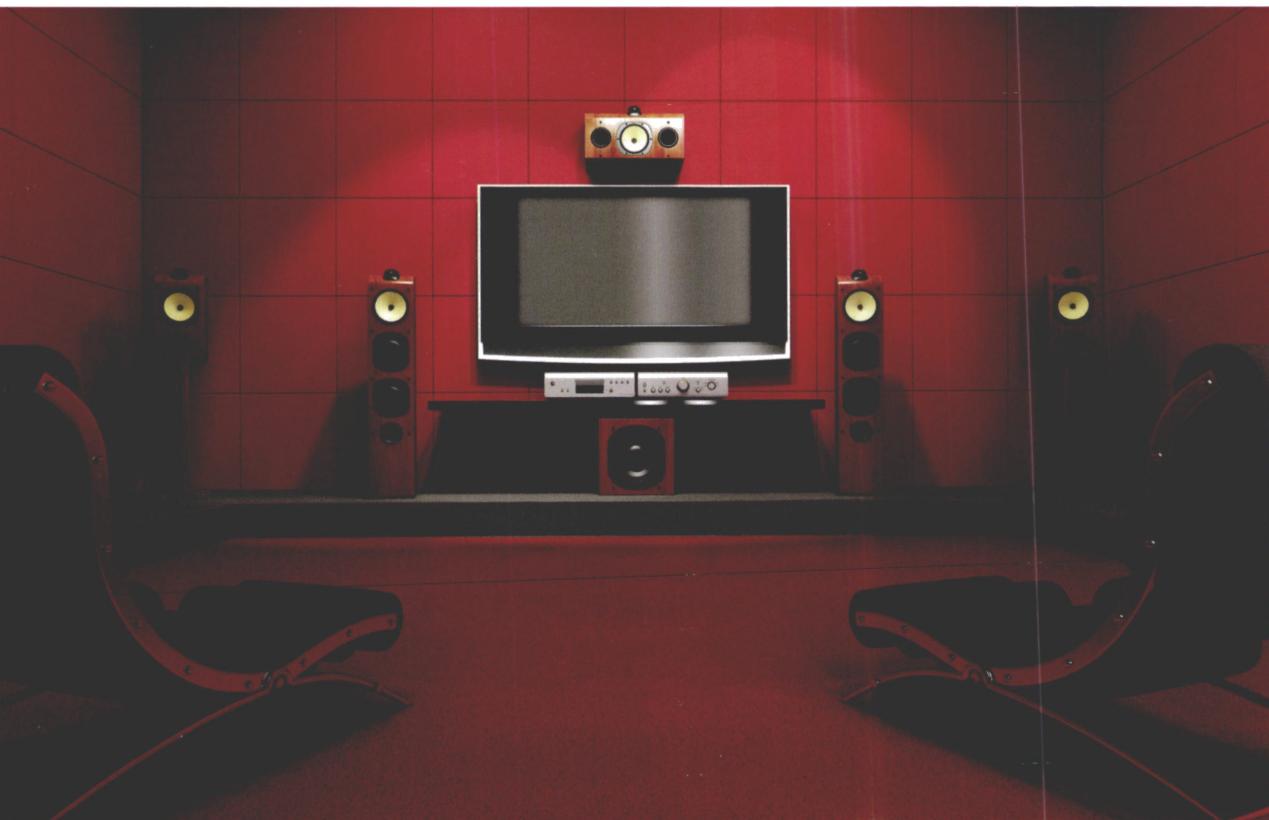


Concernant les téléviseurs à tubes cathodiques non équipés de TNT, Electrostar mettra à la disposition du marché tunisien au cours de l'année 2010, un décodeur numérique terrestre externe.

LED: la nouvelle technologie audiovisuelle

Les LED (Light Emitting Diodes) ne sont pas réellement une catégorie comme le sont les LCD et les plasmas. Par abus de langage on

Activités



peut les considérer comme telle, mais elles sont en fait un cas particulier de LCD. En effet, les TV LCD sont constituées d'une dalle à cristaux liquides qui composent les points et les couleurs de l'image. Un éclairage situé derrière la dalle va rendre l'image lumineuse et visible. Dans le cas d'un LCD classique, cet éclairage est confié à des tubes néon. Dans le cas "dit" à LED, ce sont des diodes qui remplacent les tubes néon. Pour être précis, on devrait donc parler de LCD à LED ou de LCD à rétro-éclairage à LED. Le LED n'est donc rien d'autre qu'un système de rétro éclairage et pas une technologie d'affichage comme ne l'est le LCD.

Quelques points sont à retenir en faveur des TV à LED: Elles sont fines, affichent un très bon contraste, des couleurs justes et sont surtout beaucoup moins gourmandes en électricité que leurs homologues LCD CCFL et Plasma. Dès lors que l'on ne considère pas l'économie d'énergie comme un point déterminant, on pourrait être tenté de s'orienter vers le Plasma.

Electrostar vient de lancer le LED LG en 42" et 47" pour satisfaire une demande existante mais qui reste tout de même inférieure à la demande des LCD et Plasma. Toutefois, cette demande connaît une croissance importante et finira par remplacer la demande des LCD et Plasma comme était le cas des TV à tubes cathodiques qui ont été remplacés peu à peu par les Plasmas en première étape et les LCD en deuxième étape.

Machines à laver

La stratégie de développement suivie par Electrostar pour les machines à laver est en parfaite harmonie avec la stratégie globale de la société. Elle vise à positionner Electrostar en tant que leader sur un marché très concurrentiel, marqué par une guerre continue des prix.

La marque LG, commercialisée par Electrostar, bénéficie d'une forte image. Elle aligne une large gamme de produits et se distingue par une qualité irréprochable.

Aussi, et grâce à l'introduction de la technologie Direct Drive sur toute la ligne des machines à laver automatiques Ariston et des moteurs à induction directe procurant au mécanisme un silence radieux, une grande efficacité et une économie d'énergie et d'eau ainsi qu'une durabilité décennale, Electrostar a pu s'imposer sur le marché avec des produits haut de gamme qui répondent aux exigences des consommateurs les plus sophistiquées. Pour garantir une profonde pénétration de la marque Ariston, Electrostar s'est engagée à traiter chaque canal de distribution avec une attention personnalisée.

La société a aussi lancé le gestionnaire de temps pour les machines à laver Electrolux à grande capacité ainsi que le système de moteurs BLDC pour les machines haut de gamme et les gammes moyennes.

Autres produits Ariston

Electrostar étoffe sans cesse sa gamme qui se compose actuellement de laves linge, sèches linge, laves et sèches linge intégrés, laves vaisselle, réfrigérateurs, congélateurs, cuisines, plaques de cuisson, fours, micro-ondes et hottes aspirantes.

Le point fort de la marque réside dans la large gamme des produits encastrables qu'offre la marque Ariston. La collection Experience affirmant son charme, les moindres détails de cette ligne suscitent une réelle émotion tout en offrant une qualité

exceptionnelle. Cette nouvelle collection s'attache au choix des matières et à l'harmonie des formes pour les personnes qui entendent profiter pleinement du confort de leur lieu de vie.

Au cours de l'année 2009, et grâce à cette ligne, Electrostar a réussi à pénétrer un nouveau réseau de distribution, celui des cuisinistes, différent du réseau de distribution de l'électroménager classique (hypermarchés, points de vente,...). Une ligne qui présente une gamme complète de produits encastrables qui allient élégance et fonctionnalité. Electrostar a réussi à satisfaire les besoins d'une clientèle ayant le goût du luxe, en offrant une gamme spécifique à la marque de produits encastrables (caves à vin avec une porte à vitre anti UV, des clayettes en bois et une température homogène entre 4 et 20°C, Domino (friteuses, barbecues, plaques induction, etc...), machines à café, micro-ondes, etc...).

Electrostar demeure soucieuse du maintien de son positionnement et de son leadership sur le marché tunisien et afin de répondre aux besoins de la plus grande part de marché, la société a choisi de diversifier le line up produit et d'avoir des modèles de produits diversifiés. Elle est connue aujourd'hui sur le marché par son service après vente et elle continuera dans la même stratégie puisqu'offrir l'électroménager novateur qui rend la vie plus confortable et plus agréable en méritant la confiance et la fidélité du consommateur constitue sa vision.



Agenda 2009

• Janvier

- Dealer-Trip
- Campagne promotionnelle Réfrigérateurs

• Février

- ARISTON Show: Fadhel Chaker
- Campagne promotionnelle Machine à laver
- Co-promotion avec Géant: thème sur le Mariage

• Mars

- Co-promotion avec Carrefour: opération High Tech

• Avril

- Organisation de la Semaine de l'Après-Vente: campagne de médiatisation
- Formation des chefs de rayons de Magasin Général.

• Mai

- Dealer convention

• Juin

- Campagne Réfrigérateurs
- Co-promotion avec Géant : Action sur les climatiseurs

• Juillet

- Co-promotion avec les revendeurs

• Septembre

- Co-promotion à Géant

• Octobre

- ARISTON : Caravane Tour
- ARISTON : Co-promotion avec Géant et Carrefour



Perspectives d'avenir

L'année 2010 sera marquée par le lancement de la marque Indesit comme marque tactique en réponse aux marques «low price», tout en gardant la qualité, la garantie et le service après vente d'Electrostar.

Aussi, et en renforcement de ses atouts marketing et de sa plateforme technologique, Electrostar :

- Effectuera une mise à jour du système de couplage téléphonie informatique (CTI) du Call center pour mieux gérer le flux d'appel pour le numéro vert (LG, Ariston, Electrolux);
- S'est engagée à améliorer le système de logistique par l'acquisition de matériels de

manutention, pour réduire le coût de la main d'œuvre ;

- A mis en place une application pour optimiser l'allocation des transporteurs et la gestion du coût par unité et avoir un référentiel ;

- A opté pour un nivellation des quais de décharge et de chargement au niveau du dépôt central de Bir El Kassâa, pour garantir un flux de décharge plus rapide.

- A ouvert son show room Ariston dans la région de Sfax, pour mieux promouvoir la gamme encastrable Ariston dans la zone du Sud et pallier le nombre réduit de grandes surfaces.



ARISTON

Rapport Annuel

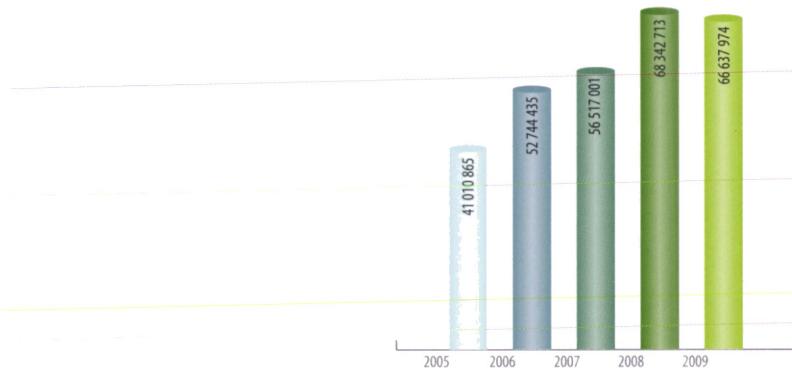
Les résultats

Chiffre d'affaires

La société Electrostar a réalisé au cours de l'exercice 2009 un chiffre d'affaires de 66 637 973,909 Dinars contre 68 342 712,959 Dinars en 2008 enregistrant ainsi une baisse de 2,5%. Cette légère baisse de chiffre d'affaires s'explique par le lancement de nouvelles marques et produits avec des prix compétitifs et avec des encouragements significatifs pour les revendeurs via le système de remises et de ristournes.

Il est important de noter que l'évolution progressive d'ELECTROSTAR vers une entreprise commerciale multimarques et multi-produits va permettre une baisse progressive des charges d'exploitation ainsi que du besoin en fonds de roulement.

Évolution du chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années



La production

La production est passée de 69 017 983,210 TND en 2008 à 64 739 440,909 TND en 2009, soit une baisse de 6,2%. Cette baisse est dûe à la baisse du chiffre d'affaires de 1 704 739,050 TND et à la baisse du poste variation du stock des produits finis de 2 573 803,251 TND.

Les achats consommés

Les achats consommés sont passés de 48 776 167,350 TND en 2008 à 48 215 042,302 TND en 2009, soit une baisse de 1,15%.

Ceci étant, il est important de noter le changement important de la physionomie des achats puisque le rapport des achats consommés des marchandises aux achats consommés globaux est passé de 18% en 2008 à 39% en 2009.

Les charges du personnel

Les frais du personnel (y compris personnel extérieur à l'entreprise) est passé de 3 597 960,872 TND en 2008 à 3 638 760,001 TND en 2009, soit une quasi stabilité.

Autres charges d'exploitation

Ce poste a observé une baisse significative en 2009 en passant de 7 803 342,627 TND en 2008 à 6 665 159,983, soit une baisse de 14,6%.

Les dotations aux amortissements et aux provisions

Ce poste a accusé une baisse significative en passant de 2 161 218,332 TND en 2008 à 1 473 222,062 TND en 2009, soit -32%. Cette baisse est imputable à la baisse des dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et à la baisse des dotations aux provisions sur créances douteuses.

Les charges financières nettes

Ce poste est passé de 4 539 972,754 TND en 2008 à 3 706 787,620 en 2009, soit une baisse de 18,4%. Cette baisse est imputable principalement à la réalisation d'un gain de change net de 108 857,350 TND en 2009 contre une perte de change nette de 1 373 166,165 TND en 2008.

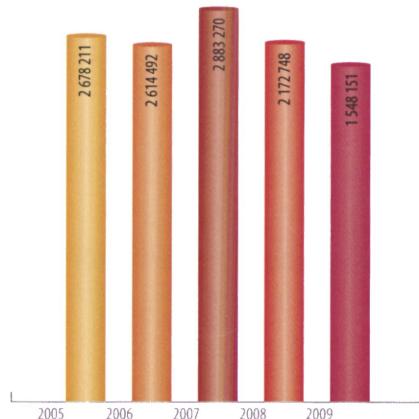
Gains ordinaires nets

Ce poste a enregistré une hausse importante grâce essentiellement à la plus value enregistrée, suite à la cession des titres de participations SODINCO.

Résultat net et cash flow net

L'exercice 2009 a été clôturé avec un résultat net positif de 1 108 893,423 TND (contre 1 515 580,196 TND en 2008) et un cash flow net de 2 582 115,485 TND (contre 3 676 798,528 TND en 2009). Cette baisse est imputable à la baisse des revenus enregistrés en 2009.

Évolution du résultat avant impôt au cours des 5 dernières années



N.B: les résultats sont présentés en avant impôt, pour ne pas tenir compte de l'effet du changement du taux de l'impôt sur les sociétés (20% pour les années 2005 et 2006 et 30% pour les années 2007, 2008 et 2009).

Affectation des résultats

Dispositions relatives à l'affectation des résultats

L'article 43 des statuts de la Société, définit les règles d'affectation des résultats et la répartition des bénéfices.

Les bénéfices nets, sont obtenus en déduisant du produit annuel constaté par l'inventaire les éléments suivants :

- les frais d'exploitation
- les frais généraux
- les charges fiscales et financières
- les amortissements
- Les provisions pour risques commerciaux et industriels ainsi que les prélevements nécessaires pour la constitution de tout fonds de prévoyance que le conseil jugera utile.

Sur la base de ce bénéfice, après avoir éventuellement couvert les pertes des exercices antérieurs, il est prélevé :

• Une fraction égale à 5% au titre de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social mais reprend son cours si cette réserve vient à être entamée.

• La somme nécessaire pour payer aux actionnaires à titre de premier dividende, 6% de la somme dont leurs actions sont libérées et non amortis sans rappel d'un exercice à l'autre.

• Enfin, l'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur proposition du conseil d'administration reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'assemblée générale, soit pour être distribuées aux actionnaires.

Distribution des dividendes

La reprise des reports antérieurs dont le montant s'élève à 3 904 406,453 Dinars nous permet de dégager un montant à affecter de 5 013 299,876 Dinars que nous vous proposons de répartir de la manière suivante:

Résultat net	1 108 893,423
Résultats reportés	3 904 406,453
Total à affecter	5 013 299,876
Premier dividende (0,300d)	525 000,000
1er reliquat	4 488 299,876
Report à nouveau	4 138 299,876
2ème reliquat	350 000,000
Super dividende (0,200 d)	350 000,000

Dividende par action = 0,500 Dinars

Les dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Année	2 007	2 008	2009	2010 ^(*)
Dividende par action	0,600	0,600	0,300	0,500
Rendement/Valeur nominal	12,00%	12,00%	6,00%	10,00%

^(*)Après approbation de l'A.G.O sur la répartition des bénéfices 2009

Tableau d'évolution des capitaux propres et des dividendes versés

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserve Spéciale de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2007							
avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	1 371 957,840	8 411 581,139	2 591 868,417	23 735 820,547
Affectation du résultat AGO du 30/06/2008							
• Résultats reportés				1 541 868,417		-1 541 868,417	0,000
• Dividendes						-1 050 000,000	-1 050 000,000
Capitaux propres au 31/12/2007							
après affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	2 913 826,257	8 411 581,139	0,000	22 685 820,547
Capitaux propres au 31/12/2008							
avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	2 913 826,257	8 411 581,139	515 580,196	24 400,743
Affectation du résultat AGO du 29/06/2009							
• Résultats reportés				990 580,196		-990 580,196	0,000
• Dividendes						-525 000,000	-525 000,000
Capitaux propres au 31/12/2008							
après affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	3 904 406,453	8 411 581,139	0,000	23 676 400,743
Capitaux propres au 31/12/2009							
avant affectation du résultat	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	3 904 406,453	8 411 581,139	1 108 893,423	24 785 294,166
Affectation du résultat 2009 AGO du 30/06/2010*							
• Résultats reportés				233 893,423		-233 893,423	0,000
• Dividendes						-875 000,000	-875 000,000
Capitaux propres au 31/12/2009							
après affectation résultat*	8 750 000,000	890 189,526	1 720 223,625	4 138 299,876	8 411 581,139	0,000	23 910 294,166

*Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2010



Actionnariat

Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote

Structure du capital

La structure du capital de la Société au 31 Décembre 2009, se présente comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part en (%)
FH SERVICES	630 000	36%
LA FINANCIERE WIDED SICAF	350 000	20%
FETHI HACHICHA	244 995	14%
PUBLIC	525 005	30%
Total	1 750 000	100%

Répartition des droits de vote

Les 1.750.000 actions représentant le capital social de la société, comportent 1.750.000 de droits de vote.

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, chaque membre de la société a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limites.



ARISTON

Informations sur les conditions d'accès aux assemblées générales

En application des dispositions de l'article 32 des statuts, les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions et dont les titres sont libérés des versements exigibles.

Pour la représentation aux assemblées Générales, l'article 26 des statuts prévoit que nul ne peut représenter un actionnaire à l'Assemblée s'il n'est lui même membre de cette Assemblée sauf dans le cas des Assemblées constitutives où le mandataire peut être un non actionnaire. Les personnes morales seront légalement représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial sous réserve d'être permanent.

Toutefois, le même Article prévoit que sont valablement représentés:

- Les femmes mariées par leurs maris s'ils ont l'administration des biens de ces dernières.
- Les mineurs ou interdits par leurs tuteurs.
- Le tout sans qu'il soit nécessaire que le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaires.
- Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier.

Le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les Assemblées Ordinaires ou Extraordinaires.

Conformément aux dispositions de l'Article 27 des statuts, le droit de participation aux Assemblées, est régi par les règles statutaires suivantes:

- Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'Assemblée Générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion.
- Le Conseil d'Administration a toujours la faculté de réduire ou d'éliminer ces délais de dépôt et d'inscription.
- Il est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leur avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.



Gouvernance

Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration

Réunion

L'Article 17 des statuts de la société prévoit que le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation du Président ou encore de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation. Le fonctionnement du Conseil d'Administration obéit aux règles statutaires suivantes:

- La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire et suffisante pour la validité de ses délibérations.
- Tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance déterminée du conseil et de voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions portées à l'ordre du jour de cette séance.
- Le conseil est seul juge de la validité de ce mandat, qui peut revêtir la forme d'une simple lettre ou d'un télégramme. Les pouvoirs sont annexés au procès-verbal de la réunion.
- Un administrateur présent ne peut représenter plus d'un de ses collègues.
- Il y a énonciation des noms des administrateurs présents ou absents dans le procès-verbal de chaque séance ainsi que dans les extraits qui sont délivrés. Ceci étant une justification vis à vis des tiers du nombre des administrateurs en exercice et de leur qualité d'administrateur.
- Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Nomination et remplacement des administrateurs

L'Article 15 des statuts prévoit en matière de nomination et remplacement des administrateurs, les règles suivantes :

- La durée maximale de fonction des administrateurs est de trois années calculée par périodes comprises

entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles avec possibilité de renouvellement.

- Les fonctions d'administrateurs prennent fin par:
 - l'arrivée du terme de la durée de sa désignation,
 - la survenance d'un événement personnel l'empêchant d'exercer ses fonctions,
 - la dissolution, la transformation ou la liquidation de la société,
 - la modification de la forme de la société,
 - la révocation,
 - la démission volontaire
- Les membres du conseil sont révocables à tout moment par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.
- La démission d'un membre du Conseil d'Administration ne doit pas être décidée de mauvaise foi, à contremps ou pour échapper aux difficultés que connaît la société. Dans ces cas l'administrateur, assume la responsabilité des dommages résultant directement de sa démission.
- Sous réserve des dispositions de l'article 210 du Code des Sociétés Commerciales, en cas de vacance d'un poste au conseil d'administration, suite à un décès, une incapacité physique, une démission, ou à la survenance d'une incapacité juridique, le Conseil d'Administration peut entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. Lorsque le Conseil d'Administration omet de procéder à la nomination requise ou de

convoquer l'Assemblée Générale, tout actionnaire ou le commissaire aux comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'Assemblée Générale en vue de

procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations susmentionnées objet de l'alinéa 5 du présent article.

Composition

Le Conseil d'Administration de la société ELECTROSTAR est composé, au 31 décembre 2009, de 8 membres qui sont les suivants:

Administrateurs	Représenté par	Qualité	Mandat
• M. Fethi Hachicha	Lui-même	Président	2009 - 2011
• Société INOPLAST	M. Sami Hachicha	Administrateur	2009 - 2011
• Société de Commerce International Méditerranéenne (SCIM)	M. Fethi Hachicha	Administrateur	2009 - 2011
• Société Meunière Tunisienne	M. Mehdi Khouaja	Administrateur	2009 - 2011
• Société les Industries Alimentaires	M. Souhail Hachicha	Administrateur	2009 - 2011
• Société Wided Services	M. Fethi Hachicha	Administrateur	2009 - 2011
• M. Jalel Henchiri	Lui-même	Administrateur	2007 - 2009
• M. Anis Fourati	Lui-même	Administrateur	2007 - 2009



Thinking of you

Electrolux

ARTHUR MARTIN

Rapport Annuel

EXERCICE 2009

Gouvernance

Le rôle de chaque organe d'administration et de direction

Organe d'administration

Conformément aux dispositions de l'article 19 le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et la représenter vis-à-vis des tiers. Le Conseil d'Administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux Assemblées Générales des actionnaires.

Il a les pouvoirs suivants qui sont énonciatifs et non limitatifs:

- Il passe tout contrat concernant la société et décide tout achat, vente, location, échange, apports et aliénation de valeur de la société.
- Il nomme et révoque tout agent et employé, fixe leurs traitements, remises, salaires, gratifications, et participations, ainsi que toutes les autres conditions de leur entrée en services ou de leurs départ de la société.
- Il reçoit les sommes dues à la société, et donne tout reçu, quittance ou décharge.
- Il contracte tout emprunt ferme ou par voix d'ouverture de crédit, avec ou sans hypothèque ou

nantissement sur les biens sociaux ; sauf en ce qui concerne les émissions d'obligations qui doivent être autorisés par l'Assemblée Générale Ordinaire.

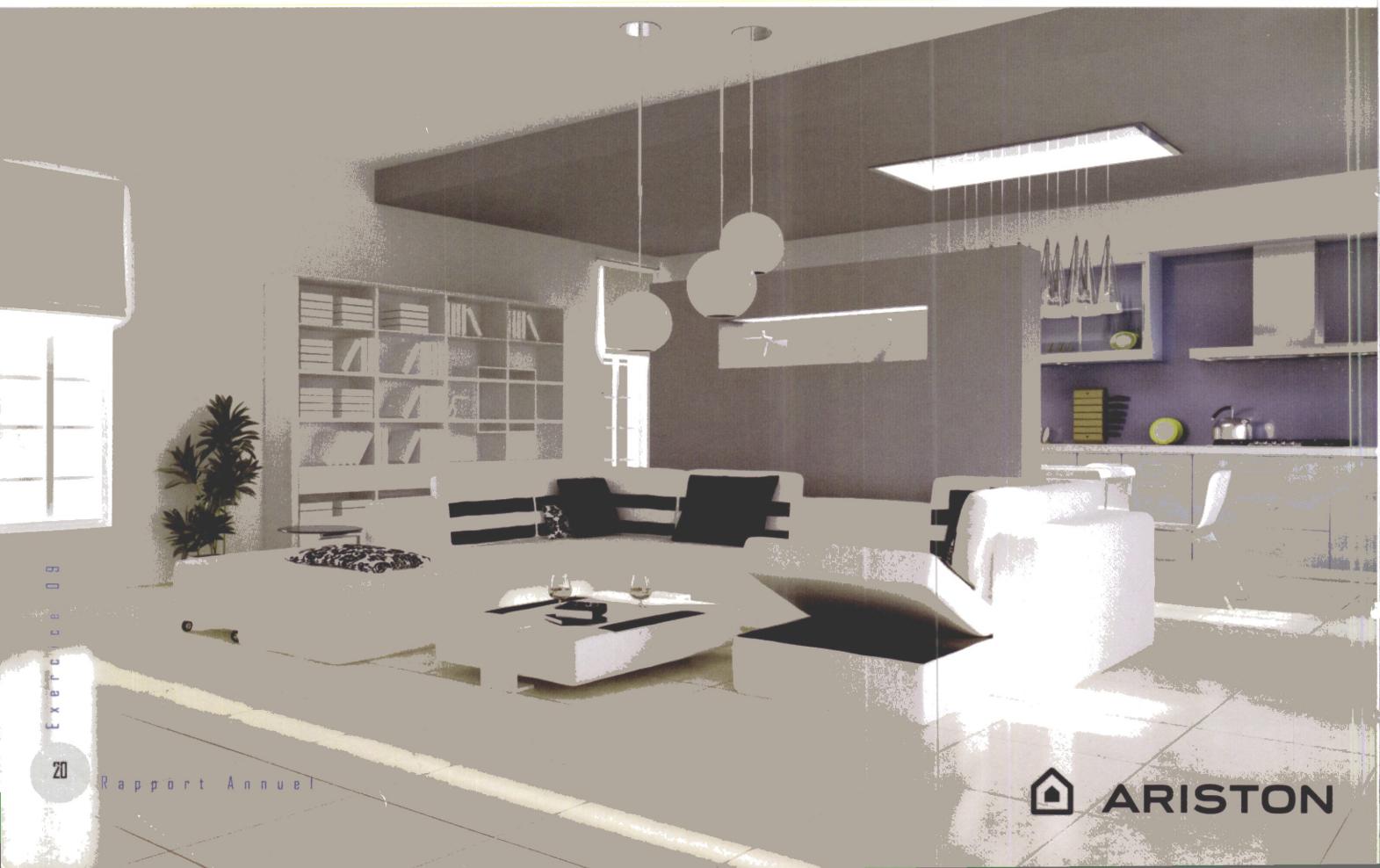
• Il autorise et suit toutes les actions judiciaires devant toutes les juridictions que ce soit en tant que demandeur ou défendeur.

• Il détermine l'emploi des fonds disponibles et le placement des réserves, et assure la gestion et la mise en valeur des participations de la société. Il autorise tout compromis action, désistement et main levée d'inscription, de saisie ou d'opposition avant ou après paiement.

Organe de direction

Rôle

Conformément aux dispositions de l'Article 16 des statuts, la présidence du conseil d'administration de la société ELECTROSTAR est assurée par un Président Directeur Général nommé parmi ses membres et qui doit être une personne physique et actionnaire et s'il juge utile un Directeur Général Adjoint. Le président



du Conseil d'Administration assure, sous sa responsabilité, la direction de la société, il représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général Adjoint assiste le président du conseil. Il est révocable à tout moment

Composition

Monsieur Fathi HACHICHA assure la fonction de Président Directeur Général de la Société ELECTROSTAR par décision du Conseil d'Administration du 30 juin 2009.

Monsieur Mohamed Lassaad CHAARI assure la fonction de Directeur Général Adjoint de la Société ELECTROSTAR par décision du Conseil d'administration du 30 juin 2009.

Comité permanent d'audit interne

Ce comité a été institué par le conseil d'Administration lors de sa réunion du 30 Août 2006 et se compose de trois membres désignés par le Conseil d'Administration.

Composition

- M. Sofiene Taktak, représentant "la société Financière Wided Sicaf".
- M. Adel Fendri, représentant la "société F.H Services SARL"

- Mme Rym Bergaoui, représentant la société "C.I.M".

Rôle

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agrée la désignation des auditeurs internes.

Commissaires aux comptes

Les deux commissaires aux comptes de la société ELECTROSTAR ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2009 pour une période de 3 ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

Ces deux commissaires aux comptes sont:

- Mme Basma Bedoui
- M. Yousri Ben Hassine.



Ressources Humaines

Le management d'ELECTROSTAR accorde énormément d'importance à la dimension humaine au sein de l'entreprise. Le mérite, la compétence et

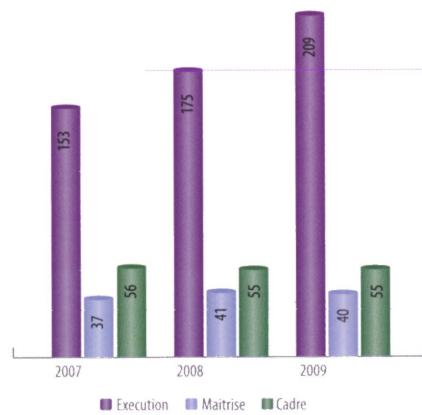
le dévouement sont privilégiés et récompensés à travers une très forte culture d'entreprise basée sur la motivation et la formation.

Répartition de l'effectif par catégorie

L'évolution des effectifs de la société, par catégorie, pendant les trois dernières années est donnée par le tableau suivant :

Année	Exécution	Catégorie maîtrise	Cadre	Total
2007	153	37	56	246
2008	175	41	55	271
2009	209	40	55	304

Répartition de l'effectif par catégorie



L'effectif total d'ELECTROSTAR s'élève fin 2009, à 304 personnes dont 95 sont des cadres et agents de maîtrise justifiant d'un niveau de formation supérieur. Le taux d'encadrement se situe ainsi à 31,3%.

Notons que durant l'année 2009, ELECTROSTAR, a renforcé son équipe Marketing et service après vente par le recrutement de nouveaux cadres merchandiseurs et techniciens supérieurs en après vente.

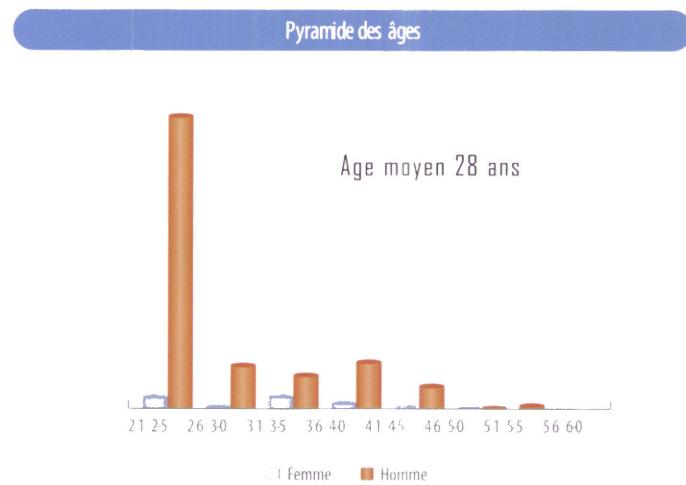
Répartition de l'effectif par affectation

Affectation	Total
Technique	200
Commerciale et marketing	62
Administrative et financière	23
Direction générale et services d'appui	19
Total	304

La répartition par affectation laisse apparaître une prépondérance de la direction technique (66%), suivie par la direction commerciale et marketing (20%), puis la direction administrative et

financière couvrant notamment la gestion (8%), alors que la Direction Générale et les services d'appui représentent 6%.

Pyramide des âges



Eléments sur le contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne au sein de la société ELECTROSTAR est axé sur plusieurs niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Il s'agit en fait d'un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle inter-liés qui ont pour objectifs de :

- promouvoir l'efficience et l'efficacité,
- protéger les actifs,
- garantir la fiabilité de l'information financière,
- assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires

Les contrôles internes mis en œuvre par la direction, la hiérarchie, le personnel de l'entreprise ELECTROSTAR, sont destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-dessus énoncés. Ces contrôles internes comportent:

- l'environnement de contrôle,
- l'évaluation et la maîtrise des risques,
- les activités de contrôle,
- l'information et la communication,
- le pilotage.

Environnement de contrôle

D'une façon générale l'environnement de contrôle, c'est à dire le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, est sain.

Les facteurs ayant un impact sur cet environnement notamment : l'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel, la philosophie et le style de management des dirigeants, la politique de délégation des responsabilités, d'organisation et de formation du personnel et enfin, l'intérêt manifesté par les organes d'administration et leurs capacités à définir les objectifs, sont en fait bien enracinés dans la culture de la société ELECTROSTAR.

L'évaluation et la maîtrise des risques

Des objectifs compatibles et cohérents en matière d'évaluation des risques externes et internes sont bien définis au sein de la société ELECTROSTAR.

Des processus d'identification et d'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs sont mis en place et continuellement revue par la direction. Un comité d'évaluation des risques est créé au sein de la direction. Il analyse en permanence l'évolution de l'environnement micro et macro-économique, du contexte réglementaire et des conditions d'exploitation. Ce comité se réunit périodiquement et/ou sur convocation ad-hoc et ce, selon les urgences des situations.

Activités de contrôle

Les activités de contrôle se définissent comme étant l'application des normes et procédures qui contribuent à garantir la mise en œuvre des orientations émanant du management. Ces opérations permettent de s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Les activités de contrôle, sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels de la structure et comprennent des actions aussi variées tels que: approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances opérationnelles, la protection des actifs ou la séparation des fonctions.

Les activités de contrôle sont au sein de la société ELECTROSTAR de deux niveaux :

Le contrôle permanent

Bien que l'essentiel de ces contrôles sont conçus, analysés et mis en place lors de l'intégration du système informatique de la société, des contrôles supplémentaires pouvant être assimilés à des contrôles internes permanents sont fréquemment proposés et exécutés par le comité d'audit interne.

Le contrôle périodique

Le service audit interne procède à des activités de contrôle périodiques ainsi qu'à des contrôles inopinés. Ce service assure des contrôles internes périodiques et exécute les contrôles proposés par

le comité d'audit. Il rend compte de ces travaux au comité d'audit interne.

L'information et la communication

Le système d'information mis en place est conçu de façon à produire une information financière pertinente, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités.

Ce système permet de produire des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Tout le système d'information fonctionne autour d'un progiciel de gestion intégré parmi les plus connus sur le plan international à savoir "Oracle applications".

En plus des modules traités et confectionnés sur les données produites par la société ELECTROSTAR, le système d'information intègre des composants et des logiciels de gestion de relation client (CRM) permettant de gérer et de suivre la communication externe avec les clients.

Bien que le système d'information actuel permettrait de produire une qualité d'information répondant aux principales exigences des qualités qualitatives requises de l'information financière telles que énoncées par le cadre conceptuel de la comptabilité financière à savoir: l'intelligibilité, la pertinence, la fiabilité et la comparabilité, ce système est cependant, à l'image de tout système d'information, perfectible et pourrait être amélioré.

Les priorités actuelles sont, en plus de la migration de la version Oracle applications mise en place et utilisé vers une version plus récente, d'étendre la couverture fonctionnelle des modules mis en place.

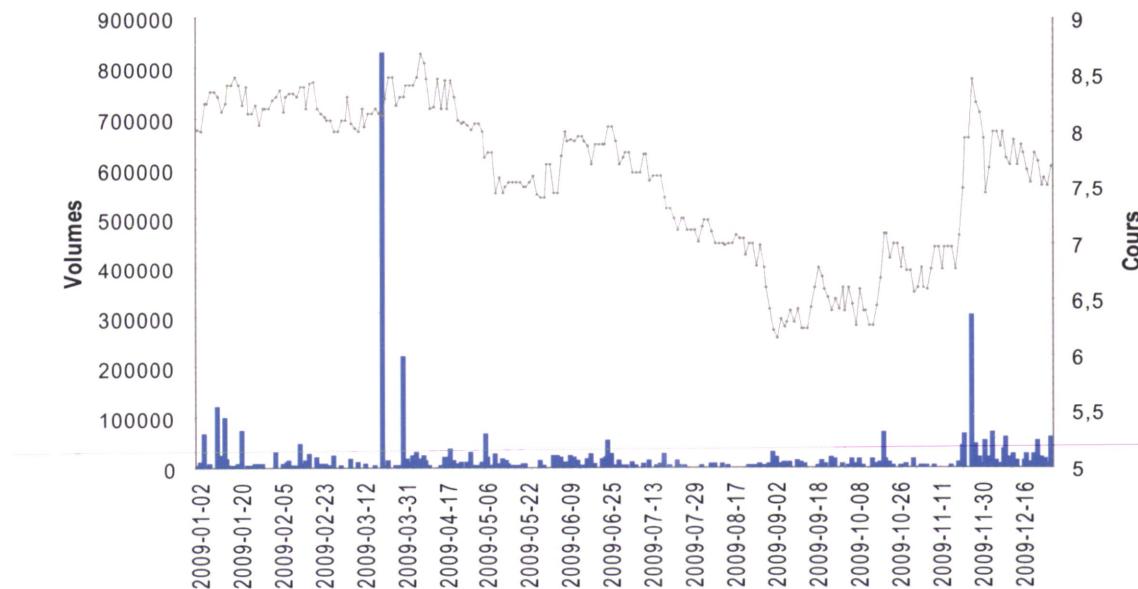
Pilotage

Les systèmes de contrôle interne sont eux-mêmes contrôlés et évaluées périodiquement. Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux. Le comité d'audit se charge de ce contrôle permanent.



Evolution du cours

Evolution du cours Electrostar



La physionomie boursière d'ELECTROSTAR (*)

Cours au 01/01/2009	8D010	Cours au 31/12/2009	7D690
+Haut (07/04/2009)	8D690	+Bas (03/09/2009)	6D150
Capitaux traités (depuis le 01/01/2009)	4 190 470	Volume moyen journalier	16 762
Titres admis	1 750 000	Titres traités (depuis le 01/01/2009)	534 430
Capitalisation Boursière (en mD)	13 460	Dividende (31/07/2009)	0D300

Le titre ELECTROSTAR a suivi une tendance mitigée au début de l'année 2009, puis il a augmenté pour atteindre son plus haut niveau le 07/04/2009 à 8D690. Par la suite, une tendance baissière a ramené le titre à son plus bas niveau de l'année, soit 6D150, le 3 septembre 2009. En

octobre, le titre ELECTROSTAR a regagné une évolution haussière terminant l'année à 7D690. La négociation sur la valeur ELECTROSTAR a porté sur 534 430 actions, générant un volume global de 4.2MD, soit un volume moyen quotidien de plus de 16.7 mD.

(*) Source: Cofib Capital Finances



LES ÉTATS FINANCIERS

Rapport général

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Electrostar

Route de Nâassan,
2013 Bir El Kâssaa, Ben Arous

Mesdames et Messieurs les Actionnaires;

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous avons examiné les états financiers de la société ELECTROSTAR arrêté au 31 décembre 2009 et comprenant le bilan qui totalise 69 955 687 DT, l'état de résultat dégageant un bénéfice de 1 108 893 DT, l'état de flux de trésorerie dégageant une variation positive de trésorerie de 2 773 646 DT ainsi que les notes aux états financiers.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie et aux normes comptables en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultant de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous certifions que les états financiers arrêtés au 31/12/2009 et annexés au présent rapport, sont réguliers, sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société ELECTROSTAR ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents destinés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les Commissaires aux Comptes

Youssi BEN HASSINE

Basma BEDOUI

Les états financiers

Bilan au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

DESIGNATION

31/12/2009

31/12/2008

ACTIFS NON COURANTS

Actifs Immobilisés

Immobilisations incorporelles	1 675 696,815	1 671 056,815
Moins Amortissements	<u>1 634 455,411</u>	<u>1 545 215,193</u>
	41 241,404	125 841,622
Immobilisations corporelles	16 248 101,358	15 342 869,387
Moins Amortissements	<u>5 317 781,900</u>	<u>4 665 118,167</u>
	10 930 319,458	10 677 751,220
Immobilisations financières	5 087 802,445	6 624 612,539
Total des actifs immobilisés	16 059 363,307	17 428 205,381
Autres actifs non courants	239 050,131	207 413,250
Total des actifs non courants	16 298 413,438	17 635 618,631

ACTIFS COURANTS

Stocks	6 921 400,118	10 919 250,670
Moins Provisions	<u>167 542,510</u>	<u>186 527,840</u>
	6 753 857,608	10 732 722,830
Clients et comptes rattachés	41 959 572 081	37 022 543,666
Moins Provisions	<u>3 006 167,739</u>	<u>2 524 332,076</u>
	38 953 404,342	34 498 211,590
Autres actifs courants	7 363 000,393	6 412 078,313
Placements et autres actifs financiers	20 000,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	567 010,820	798 999,591
Total des actifs courants	53 657 273,163	52 462 012,324
TOTAL DES ACTIFS	69 955 686,601	70 097 630,955

Bilan au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital Social		
Capital Social	8 750 000,000	8 750 000,000
Réserves Légales	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	1 720 223,625	1 720 223,625
Résultats reportés	3 904 406,453	2 913 826,257
Réserve Spéciale de Réévaluation	<u>8 411 581,139</u>	<u>8 411 581,139</u>
Total des capitaux propres avant Résultat	23 676 400 743	22 685 820,547
Résultat net de l'exercice	1 108 893,423	1 515 580,196
Total des capitaux propres	24 785 294,166	24 201 400,743
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	3 630 413,767	6 727 536,179
Total Passifs non courants	3 630 413,767	6 727 536,179
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 666 749,994	9 317 389,211
Autres passifs courants	11 585 313,565	9 057 755,455
Concours bancaires et autres passifs financiers	19 287 915,109	20 793 549,367
Total Passifs courants	41 539 978,668	39 168 694,033
Total des Passifs	45 170 392,435	45 896 230,212
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	69 955 686,601	70 097 630,955

Les états financiers

Etat de résultat au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		
Revenus	66 637 973,909	68 342 712,959
Total des produits d'exploitation	66 637 973,909	68 342 712,959
Charges d'exploitation		
Variation des stocks produits finis	1 898 533,000	-675 270,251
Achats de marchandises consommés	18 875 389,248	8 928 545,113
Achats d'approvisionnement consommés	29 339 653,054	39 847 622,237
Charges de personnel	2 543 800,088	2 481 263,332
Dotations aux comptes d'amortissements/provisions	1 473 222,062	2 161 218,332
Autres charges d'exploitation	7 760 119,896	8 920 040,167
Total des charges d'exploitation	61 890 717,348	61 663 418,930
Résultat d'exploitation	4 747 256,561	6 679 294,029
Charges financières nettes	3 706 787,620	4 539 972,754
Autres gains ordinaires	530 000,969	92 412,580
Autres pertes ordinaires	22 319,277	58 985,700
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 548 150,633	2 172 748,155
Impôt sur les sociétés	439 257,210	657 167,959
Résultat net de l'exercice	1 108 893,423	1 515 580,196

Etat de flux de trésorerie au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net d'impôt	1 108 893,423	1 515 580,196
Ajustements pour:		
+ Amortissements	963 379,569	1 238 310,267
+ Provisions	509 842,493	922 908,065
- Reprises sur Amortissements et provisions	46 300,925	59 857,288
Variation des :		
- Stocks	-3 997 850,552	1 695 089,921
- Crédances	6 437 028,415	9 804 348,550
- Autres actifs	-974 783,992	1 872 809,114
+ Fournisseurs et autres dettes	4 112 092,234	7 597 508,846
- Autres Produits non encaissables	320 988,067	20 134,955
+ Intérêts sur emprunts	461 076,967	537 140,091
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	5 323 601,823	-1 640 792,363
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 166 245,028	668 339,831
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	60 937,000	19 521,534
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	198 401,199	271 406,175
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 572 125,611	236 226,953
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	268 416,384	-683 997,519
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
+ Encaissements provenant des emprunts	432 935,955	191 800,000
- Remboursement d'emprunts	1 990 424,985	2 368 360,042
- Paiement d'intérêts sur emprunts	461 076,967	537 140,091
- Dividendes	799 806,651	752 656,735
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-2 818 372,648	-3 466 356,868
Variation de trésorerie	2 773 645,559	-5 791 146,750
Trésorerie au début de l'exercice	-16 810 264,132	-11 019 117,382
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-14 036 618,573	-16 810 264,132

Les états financiers

Commentaires sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009

Bilan

Immobilisations incorporelles et corporelles

Le patrimoine en immobilisations corporelles et incorporelles a enregistré des acquisitions pour 947 405 DT et des cessions pour 37 533 DT.

Immobilisations financières

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2009 à 5 087 802DT contre 6 624 613 DT en 2008. Cette variation s'explique essentiellement par:

- La participation dans l'augmentation du capital de la société SOGES pour 1 500 000 DT
- La cession de notre participation dans la société SODINCO à la société de Commerce International Méditerranéenne CIM pour 1 926 243 dinars tunisiens. Cette opération a générée une plus value de cession de 263 157 DT .
- L'encaissement du prêt accordé à la société SOGES au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 1 305 000 DT .

Clients et comptes rattachés

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2009 à 41 959 572 DT contre 37 022 544 DT au 31 décembre 2008.

La société ELECTROSTAR a procédé au cours de l'exercice 2009 à la constatation d'une provision pour créances douteuses de 481 836DT pour ramener le montant de la provision à 3 006 168 DT soit 80% du montant des créances douteuses et impayées.

Autres Actifs Courants

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2009 à 7 363 000 DT contre 6 412 078 DT au 31 décembre 2008.

Le poste autres actifs courants correspond essentiellement au :

- Crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 2 914 730 DT .
- La contrepartie de la cession des titres de participations SODINCO pour un montant de 1 926 243 DT.

Le règlement relatif à cette cession est effectué au courant du premier semestre 2010.

Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 31 décembre 2009 un montant de 24 785 294DT contre 24 201 401 DT au 31 décembre 2008, soit une variation de 583 893 DT détaillée comme suit:

Désignation	Solde au 31/12/2008	Variation en (+)	Variation en (-)	Solde au 31/12/2009
Capital Social	8 750 000			8 750 000
Réserves Légales	890 190			890 190
Prime d'Emission	1 720 224			1 720 224
Résultats Reportés	2 913 826	990 580		3 904 406
Réserve spéciale de Réévaluation	8 411 581			8 411 581
Résultat de l'exercice	1 515 580	1 108 893	1 515 580	1 108 893
TOTAL	24 201 401	2 099 474	1 515 580	24 785 294

Passifs courants

Le poste passifs courants s'élève au 31 décembre 2009 à 41 539 979 DT contre 39 168 694 DT au 31 décembre 2008. Ce solde est détaillé comme suit:

Désignation	Montant
Fournisseurs et comptes rattachés	10 666 750
Autres passifs courants	11 585 314
Concours bancaires et autres passifs financiers	19 287 915

Le poste autres passifs courants correspond essentiellement aux billets de trésorerie à hauteur de 8 500 000 DT contractés auprès des institutions financières.

Etat de résultat

L'état de résultat relatif à l'exercice 2009 peut être synthétisé comme suit:

Désignation	%*	31/12/2008	%*	31/12/2009	Evolution en %
Production	100,00%	69 017 983,210	100,00%	64 739 440,909	-6,20%
Achats consommés	70,67%	48 776 167,350	74,48%	48 215 042,302	-1,15%
Marge Brute	29,33%	20 241 815,860	25,52%	16 524 398,607	-18,37%
Charges de Personnel y compris personnel extérieur à l'entreprise	5,21%	3 597 960,872	5,62%	3 638 760,001	1,13%
Dotations aux comptes d'Amortissements/ provisions	3,13%	2 161 218,332	2,28%	1 473 222,062	-31,83%
Autres charges d'exploitation	11,31%	7 803 342,627	10,30%	6 665 159,983	-14,59%
Résultat d'exploitation	9,68%	6 679 294,029	7,32%	4 747 256,561	-28,93%
Charges financières nettes	6,58%	4 539 972,754	5,73%	3 706 787,620	-18,35%
Gains ordinaires nets	0,05%	33 426,880	0,78%	507 681,692	1418,78%
Impôt sur le résultat	0,95%	657 167,959	0,68%	439 257,210	-33,16%
Résultat net	2,20%	1 515 580,196	1,71%	1 108 893,423	-26,83%

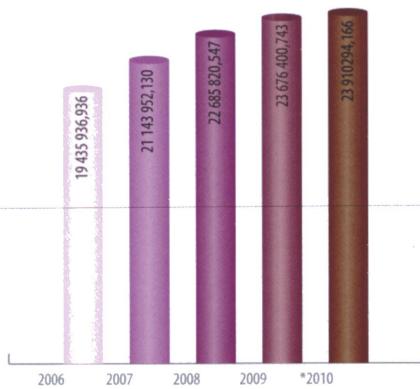
(*% par rapport à la production

Evolution des capitaux propres

Désignation	2006	2007	2008	2009	2010*
Capital social	8 750 000,000	8 750 000,000	8 750 000,000	8 750 000,000	8 750 000,000
Réserve légale	762 718,061	890 189,526	890 189,526	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	1 720 223,625	1 720 223,625	1 720 223,625	1 720 223,625	1 720 223,625
Résultats reportés	0,000	1 371 957,840	2 913 826,257	3 904 406,453	4 138 299,876
Réserve Spéciale de Réévaluation	8 202 995,250	8 411 581,139	8 411 581,139	8 411 581,139	8 411 581,139
Capitaux propres	19 435 936,936	21 143 952,130	22 685 820,547	23 676 400,743	23 910 294,166

*Après approbation de l'A.G.O sur la répartition des bénéfices 2009

Évolution des capitaux propres avant résultat



* Après approbation de l'A.G.O sur la répartition des bénéfices 2009

Trésorerie

Désignation	31/12/2008	31/12/2009	Evolution %
Fonds propres nets	24 201 400,743	24 785 294,166	2,41%
Dettes structurelles	6 727 536,179	3 630 413,767	-46,04%
Capitaux permanents	30 928 936,922	28 415 707,933	-8,13%
Actifs immobilisés	17 635 618,631	16 298 413,438	-7,58%
Fonds de roulement	13 293 318,291	12 117 294,495	-8,85%
Stocks	10 732 722,830	6 753 857,608	-37,07%
Clients	34 498 211,590	38 953 404,342	12,91%
Actifs courants	6 412 078,313	7 363 000,393	14,83%
Fournisseurs et comptes rattachés	9 317 389,211	10 666 749,994	14,48%
Autres passifs courants	9 057 755,455	11 585 313,565	27,90%
Besoin en Fonds de roulement	33 267 868,067	30 818 198,784	-7,36%
Trésorerie nette	-19 974 549,776	-18 700 904,289	-6,38%
Cash flow net	3 676 798,528	2 582 115,485	-29,77%

Ce tableau permet de tirer les principales conclusions suivantes:

- * Une augmentation continue des capitaux propres représentant 35% du total bilan et plus que 152% du total des actifs non courants.
- * Une baisse du besoin en fonds de roulement grâce notamment à une meilleure rotation des stocks.
- * Une amélioration de la trésorerie nette suite à la baisse du besoin en fonds de roulement.

Rapport spécial

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport spécial sur les conventions réglementées au sens de l'article susvisé

1 - Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009

- La cession de 90 792 actions de la société SODINCO à la société de Commerce International Méditerranéenne CIM pour 108 950 400 dinars algériens soit 1 926 243 dinars tunisiens. Cette opération a généré une plue value de cession de 263 157 DT, elle a été autorisée par le conseil d'administration de la société ELECTROSTAR réuni le 14 décembre 2009. L'attestation de transaction a été établie en Algérie le 15 mars 2010

- La participation dans l'augmentation du capital de la société SOGES pour 1 500 000 DT. Cette augmentation a été effectuée par conversion des créances. Elle a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SOGES réunie le 9 mars 2009

2 - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Elles concernent

- Le crédit de 11 500 000 DT contracté auprès de la BIAT au taux de TMM + 1,125% sur une durée de remboursement de neuf ans dont deux années de grâce. Ce crédit ayant servi en partie pour la consolidation de la situation financière des sociétés du groupe. Il est à noter que le restant dû à long terme relatif au dit emprunt s'élève au 31 décembre 2009 à 3 630 414 DT. La partie à moins d'un an est de 1 642 857 DT

Il est à noter que le prêt accordé à la société SOGES au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 1 305 000 DT a été remboursé en totalité au cours de l'exercice 2009

3 - Rémunération des dirigeants

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit

- Président Directeur Général 84 467 DT pour le salaire brut et 7 297 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale
- Directeur Général Adjoint 66 749 DT pour le salaire brut et 11 060 DT pour les charges patronales de sécurité sociale

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes)

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales

Les Commissaires aux Comptes

Yousri BEN HASSINE

Basma BEDOUI





Rapport du groupe Electrostar à l'Assemblée Générale Ordinaire

Les états financiers du groupe ELECTROSTAR, sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes. Outre la société ELECTROSTAR, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes

- SOGES
- L'Affiche Tunisienne
- Piccadilly Associates Limited
- Société Civile Immobilière Bir Mchergua

SOGES

Elle a été créée en juillet 1998. Son capital s'élève à 3 350 mille dinars. L'objet social de la société consiste dans le commerce en détail de tous produits, articles appareils et accessoires électroménagers, électriques et électroniques à usage domestique et industriel.

L'AFFICHE TUNISIENNE

L'Affiche Tunisienne, Imprimeur Numérique sur tout support publicitaire, est une société créée en septembre 2000. Son capital social s'élève à 905 mille dinars.

L'activité de la société consiste en

- L'habillage de tout véhicule & support publicitaire intérieur et extérieur
- La pose des panneaux mousse
- La pose des bâches

PICCADILLY ASSOCIATES LTD

Elle a été créée en janvier 1999, à Londres. Son capital s'élève à 100 000£ son objet social consiste à effectuer tout commerce ou activité quel qu'il soit et à effectuer l'activité d'une société de holding, de management et d'investissement, etc.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIÈRE BIR MCHERGUA

Elle a été créée en 2001. Son capital s'élève à 200 mille dinars son objet consiste dans l'acquisition d'un terrain à Bir Mchergua et la construction des dépôts, ateliers et autres constructions à usage industriel sur le dit terrain.

Le périmètre de consolidation de la société ELECTROSTAR pour l'exercice 2009 a changé par rapport à l'exercice 2008 et ce suite à

- La cession des titres de participations de la société ELECTROSTAR dans la société SODINCO. Par conséquent les filiales de SODINCO à savoir la société HIELEC WEST et TRADING APPLIANCES ne font plus partie du périmètre de consolidation
- La cession des titres de participations de la société SOGES dans la société CIM

Principes et méthodes de consolidation

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009.

Méthodes de consolidation

Choix des sociétés et méthodes de consolidation:

Les méthodes de consolidation utilisées sont:

- Soit l'intégration globale,
- Soit la mise en équivalence.

L'intégration globale

Tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées globalement les filiales dont le groupe détient directement et/ou indirectement 50% et plus du capital et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 50% du capital.

La mise en équivalence

La mise en équivalence consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans son capital. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe ELECTROSTAR possède une participation d'au moins 20% et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 20% du capital.

Autres sociétés

Les sociétés qui ne sont pas consolidées figurent à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique «titres immobilisés et de participations non consolidés» et ne sont incluses dans les résultats que pour le montant des dividendes reçus.

Retraitement des comptes sociaux

Opérations internes

Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Effets excomptés

Les effets à recevoir de la société créancière et les effets à payer de la société débitrice, toutes les deux intégrées globalement, sont éliminés réciproquement. Lorsque la société créancière remet à l'escompte les effets reçus en paiement de ces créances, le concours bancaire consenti au groupe est substitué à l'effet à payer :

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants:

- Les éléments d'actif et de passif sont convertis en dinar tunisien au cours officiel de fin d'exercice.
- Les postes de l'état de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les différences de conversion sont portées aux capitaux propres et intérêts minoritaires au poste «écart de conversion».

L'écart d'acquisition

La augmentation du pourcentage d'intérêt dans les sociétés du groupe au cours des exercices antérieurs à 2009 est considéré effectuée à la date d'acquisition des actifs et passifs de la société consolidée. Par conséquent aucun écart d'acquisition n'a été présenté dans les états financiers consolidés.

Les conventions de portage

Les conventions de portage fermes prévoyant le transfert de tous les droits rattachés aux titres à l'acquéreur, en l'occurrence une société du groupe, en contre partie d'une rémunération du porteur, sont traitées comme des participations acquises, à la date d'arrêté des états financiers consolidés. Les intérêts du groupe dans les capitaux propres de la société consolidée sont diminués de la juste valeur de la contrepartie que recevra le porteur des titres à la date d'arrêté des états financiers consolidés.

Liste des sociétés consolidées

• Sociétés consolidées par intégration globale

Société	Activité	% Contrôle	% d'intérêt	Devise
SOGES	Electroménager	98.51%	98.51%	TND
AFFICHE TUNISIENNE	Communication	57.09%	56.98%	TND
PICCADILLY	Service	100.00%	100.00%	GBP
IMMOBILIÈRE BIR MCHERGUA	Immobilier	97.50%	96.98%	TND

• Société consolidée par mise en équivalence

Société	Activité	% Contrôle	% d'intérêt	Devise
IMMOBILIÈRE SIDI ABDELHAMID	Immobilier	35.00%	35.00%	TND

• Sociétés non consolidées

Société	Activité	% Contrôle	% d'intérêt	Devise
WIDED SERVICES (*)	Service	25.00%	25.00%	TND
MEGA COM (*)	Communication	25.00%	25.00%	TND
MTV (*)	Peinture	43.33%	42.68%	TND
SAFICO (*)	Service	48.18%	48.18%	GBP

(*) Le pourcentage de détention que le groupe Electrostar possède sur ces sociétés ne lui confère pas les pouvoirs nécessaires pour participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de ces entités et ne peut exercer, par conséquent, d'influence notable sur ces dernières.

Rapport général

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Groupe Electrostar

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

En notre qualité des commissaires aux comptes de la société mère «ELECTROSTAR», nous avons procédé à l'examen du bilan et du compte de résultat consolidés du «Groupe ELECTROSTAR» arrêtés au 31 décembre 2009

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de la société mère, notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière incluant les épreuves de sondages que nous avons jugées nécessaires en la circonstance et eu égard aux règles de diligences normales

Nos travaux de contrôle ont été effectués dans le but de formuler un avis sur les états financiers consolidés du «Groupe ELECTROSTAR» arrêtés au 31 décembre 2009 faisant apparaître

- | | |
|---|---------------|
| • Un total net du bilan consolidé de | 75 001 595 DT |
| • Et un résultat consolidé groupe bénéficiaire de | 620 704 DT |

Le périmètre de consolidation intègre les sociétés ELECTROSTAR, SOGES, L'AFFICHE TUNISIENNE, PICCADILLY et IMMOBILIÈRE BIR MCHERGUA

La société SODINCO et ses deux filiales HIELEC WEST et TRADING APPLIANCES n'appartiennent plus au périmètre de consolidation suite à la cession des titres de cette société. De même, la société CIM ne fait plus partie de périmètre de consolidation suite à la cession de la société SOGES de sa participation dans cette société

Expression de l'opinion

Suite à nos travaux, nous vous informons que les remarques formulées aux rapports des commissaires aux comptes des filiales et celles présentées aux notes font partie intégrante du présent rapport

Ainsi, compte tenu des diligences accomplies, nous estimons être en mesure de certifier que les comptes annuels consolidés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle pour tous les aspects significatifs de la situation financière du groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2009 et du résultat de ses opérations à cette date

Informations spécifiques

Les Commissaires aux Comptes

Youssi BEN HASSINE

Basma BEDOUI

Etats financiers consolidés

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	8 772 003	8 729 644
Moins amortissements	2 740 380	2 299 340
	6 031 623	6 430 303
Immobilisations corporelles	18 966 109	24 479 114
Moins amortissements	6 889 765	10 798 213
	12 076 344	13 680 901
Immobilisations financières	2 523 940	2 827 133
Autres actifs non courants	901 094	421 664
Total des actifs non courants	21 533 001	23 360 001
ACTIFS COURANTS		
Stocks	10 313 294	17 151 042
Moins provisions	192 833	224 040
	10 120 461	16 927 002
Clients et comptes rattachés	31 381 109	36 724 645
Moins provisions	3 201 569	3 436 252
	28 179 540	33 288 393
Autres actifs courants	12 891 582	12 548 775
Placements et autres actifs financiers	20 000	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	2 257 011	3 385 175
Total des actifs courants	53 468 594	66 169 345
TOTAL ACTIFS	75 001 595	89 529 346

Bilan consolidé au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES		
Capital	8 750 000	8 750 000
Réserve légale	890 190	890 190
Prime d'émission	1 720 224	1 720 224
Résultats reportés	3 904 406	2 302 484
Autres capitaux propres	8 411 581	8 411 581
Réserves consolidées	-637 987	3 404 249
Quote-part dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence	17 040	17 570
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	23 055 454	25 496 297
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales	487 537	3 287 303
Résultat de l'exercice (part groupe)	620 704	1 593 656
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	0	32 994
Total des capitaux propres avant affectation	24 163 695	30 410 250
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts & autres passifs non courants	4 694 801	10 221 756
Provisions pour risque et change	210 558	193 011
Total des passifs non courants	4 905 359	10 414 767
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 292 832	14 740 691
Autres passifs courants	11 860 024	11 448 176
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	19 779 685	22 515 462
Total des passifs courants	45 932 541	48 704 329
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	75 001 595	89 529 346

Etats financiers consolidés

Etat de résultat consolidé au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)

DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Produits d'exploitation		
Ventes de produits finis et de prestations de services	74 058 598	88 454 358
Autres produits d'exploitation	456 011	1 831 881
Total des produits d'exploitation	74 514 609	90 286 239
Charges d'exploitation		
Variation de stocks de produits finis & encours	1 898 533	7 916 670
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	53 274 937	53 588 157
Charges de personnel	3 510 657	5 554 249
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 440 235	4 430 105
Autres charges d'exploitation	8 959 284	10 814 440
Total des charges d'exploitation	70 083 645	82 303 621
Résultat d'exploitation	4 430 964	7 982 618
Charges financières nettes	3 870 758	5 293 545
Autres gains ordinaires	617 396	612 278
Autres pertes ordinaires	85 211	888 227
Résultat des activités ordinaires avant impôt	1 092 391	2 413 124
Impôt sur les sociétés	452 458	785 944
Résultat net	639 933	1 627 180
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	-19 229	-530
Résultat net du groupe	620 704	1 626 650
Résultat net (part groupe)	620 704	1 593 656
Résultat net (part des minoritaires)	0	32 994

Etat de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2009

(Exprimé en dinars)		
DESIGNATION	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net d'impôt	620 704	1 626 650
Ajustements		
+ Dotations aux amortissements et provisions	2 369 410	4 430 105
+ Intérêts sur emprunts	527 766	567 958
- Autres produits non encaissables & charges non décaissables	302 486	503 595
- Variation des stocks	-6 837 748	3 248 944
- Variation des créances	-5 343 536	1 836 189
- Variation des autres actifs	342 807	2 314 971
+ Variation des fournisseurs & autres dettes	-36 011	10 073 828
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	15 017 859	8 794 842
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles & incorporelles	2 040 561	1 295 199
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	105 937	51 645
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	352 197	311 283
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	1 572 126	638 046
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-714 695	-916 791
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements provenant des emprunts	588 053	492 970
Remboursements d'emprunts	3 351 742	2 921 290
Paiements des intérêts d'emprunts	527 766	567 958
Paiements de dividendes & tantièmes	799 807	848 742
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-4 091 262	-3 845 020
Variation de Trésorerie	10 211 902	4 033 031
Trésorerie au début de l'exercice	-15 915 183	-20 770 649
Variation du périmètre	-7 135 271	822 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-12 838 551	-15 915 183

Etats financiers consolidés

Extrait des notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009

Immobilisations incorporelles

Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	2008
Logiciels	1 682 003	1 640 430	41 573	163 603
Autres immobilisations incorporelles	7 090 000	1 099 950	5 990 050	6 266 700
Total	8 772 003	2 740 380	6 031 623	6 430 303

Immobilisations corporelles

Désignation	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	2008
Terrains	6 282 459		6 282 459	6 267 070
Constructions	3 929 163	918 841	3 010 322	3 363 200
AAI des constructions	330 957	289 739	41 218	104 296
Matériel et outillage	2 091 889	1 750 697	341 192	1 287 990
AAI du matériel et outillage	21 615	21 184	431	2 792
Matériel de transport	2 151 388	1 173 730	977 658	889 610
Équipements de bureau	406 050	322 737	83 313	129 457
Matériel informatique	842 366	665 304	177 062	181 689
AAI divers	1 720 416	1 001 697	718 719	738 589
Autres immobilisations corporelles	1 189 807	745 836	443 972	716 209
Total	18 966 109	6 889 765	12 076 344	13 680 901

Immobilisations financières

Désignation	2009	2008
Titres de participations mis en équivalence	15 311	34 540
Titres de participations	847 460	1 079 442
Créances rattachées à des participations	1 305 000	1 305 000
Prêts à plus d'un an	264 530	309 658
Dépôts et cautionnements	91 638	98 493
Total	2 523 940	2 827 133